




Informations de base	
<p><b>2004/0266(AVC)</b>            AVC - Procédure d'avis conforme (historique)</p> <p>Accord CE/Israël: protocole à l'accord euro-méditerranéen suite à l'élargissement 2004</p> <p>Voir aussi <a href="#">1995/0276(AVC)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>6.40.05.06 Relations avec les pays du Proche et Moyen Orient</p> <p><b>Zone géographique</b></p> <p>Israël</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>AFET</b> Affaires étrangères		BROK Elmar (PPE-DE)	18/01/2005
	<b>Commission pour avis</b>		<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>INTA</b> Commerce international		MUSCARDINI Cristiana (UEN)	24/05/2005
Conseil de l'Union européenne	<b>Formation du Conseil</b>	<b>Réunions</b>	<b>Date</b>	
	Affaires générales	2722	2006-04-10	
	Affaires générales	2636	2005-01-31	
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>		<b>Commissaire</b>	
	Relations extérieures			

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
18/11/2004	Publication de la proposition législative initiale	COM(2004)0754 	Résumé
30/03/2005	Vote en commission		Résumé
27/02/2006	Publication de la proposition législative	06060/2006	Résumé
09/03/2006	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0059/2006	
14/03/2006	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		

23/03/2006	Décision du Parlement	T6-0104/2006	Résumé
23/03/2006	Résultat du vote au parlement		
10/04/2006	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
10/04/2006	Fin de la procédure au Parlement		
02/06/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2004/0266(AVC)
Type de procédure	AVC - Procédure d'avis conforme (historique)
Sous-type de procédure	Accord international
	Voir aussi <a href="#">1995/0276(AVC)</a>
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 310 Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p2/3 Acte d'adhésion 2003 (10 pays) T 6-p2
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/6/25116

Portail de documentation				
<b>Parlement Européen</b>				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Avis de la commission	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">INTA</span>	<a href="#">PE357.911</a>	02/09/2005	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">A6-0059/2006</a>	09/03/2006	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">T6-0104/2006</a>	23/03/2006	<a href="#">Résumé</a>
<b>Conseil de l'Union</b>				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base législatif complémentaire	<a href="#">05327/2005</a>	24/01/2005	<a href="#">Résumé</a>	
Document de base législatif	<a href="#">06060/2006</a>	27/02/2006	<a href="#">Résumé</a>	
<b>Commission Européenne</b>				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Proposition législative initiale	<a href="#">COM(2004)0754</a> 	18/11/2004	<a href="#">Résumé</a>	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	

## Accord CE/Israël: protocole à l'accord euro-méditerranéen suite à l'élargissement 2004

2004/0266(AVC) - 27/02/2006 - Document de base législatif

OBJECTIF : inclure les 10 nouveaux États membres à l'accord euro-méditerranéen d'association conclu entre l'Union et Israël.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

CONTENU : Conformément à l'article 6, par. 2, de l'Acte d'adhésion des nouveaux États membres à l'UE, l'adhésion de ceux-ci à l'accord euro-méditerranéen d'association UE-Israël doit être approuvée par la conclusion d'un protocole additionnel à cet accord.

C'est l'objet de la présente proposition qui utilise, pour ce faire, une procédure simplifiée (conclusion de l'accord par le Conseil statuant à l'unanimité au nom des États membres, et le pays tiers concerné). Cette procédure ne porte pas atteinte aux compétences propres de la Communauté.

Le protocole prévoit en outre des adaptations aux concessions agricoles accordées à Israël dans le domaine des produits agricoles transformés.

Le texte du protocole négocié avec Israël est joint au texte de la décision (voir doc. Conseil n° 5327/2005).

## Accord CE/Israël: protocole à l'accord euro-méditerranéen suite à l'élargissement 2004

2004/0266(AVC) - 31/01/2005

Le Conseil a adopté une décision autorisant la signature d'un protocole à l'accord d'association euro-méditerranéen avec Israël afin de tenir compte de l'adhésion à l'UE des dix nouveaux États membres.

## Accord CE/Israël: protocole à l'accord euro-méditerranéen suite à l'élargissement 2004

2004/0266(AVC) - 24/01/2005 - Document de base législatif complémentaire

Le présent document constitue le protocole définitif à l'accord entre l'Union européenne et Israël portant sur l'inclusion des 10 nouveaux États membres à l'accord d'association entre l'Union et ce pays.

Ce document comporte également une série de concessions tarifaires applicables aux importations en Israël de marchandises originaires de la Communauté (produits agricoles transformés).

## Accord CE/Israël: protocole à l'accord euro-méditerranéen suite à l'élargissement 2004

2004/0266(AVC) - 23/03/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant telle quelle la recommandation de M. Elmar **BROK** (PPE-ED, DE), le Parlement européen donne son avis conforme sur la conclusion du protocole à l'accord euro-méditerranéen avec Israël suite à l'adhésion des 10 nouveaux États membres.

## Accord CE/Israël: protocole à l'accord euro-méditerranéen suite à l'élargissement 2004

2004/0266(AVC) - 18/11/2004 - Proposition législative initiale

La Commission propose un projet de décision visant à approuver un protocole à l'accord euro-méditerranéen entre les Communautés et leurs États membres, d'une part, et Israël, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion des 10 nouveaux États membres à l'UE. Elle utilise, pour ce faire, une procédure spécifique.

Le texte du protocole négocié avec Israël est joint à la proposition. Ce dernier inclut des adaptations au Protocole à l'accord portant sur les produits agricoles.

# Accord CE/Israël: protocole à l'accord euro-méditerranéen suite à l'élargissement 2004

2004/0266(AVC) - 10/04/2006 - Acte final

OBJECTIF : inclure les 10 nouveaux États membres à l'accord euro-méditerranéen d'association conclu entre l'Union et Israël.

ACTE LÉGISLATIF : Décision du Conseil 2006/378/CE relative à la conclusion d'un protocole à l'accord euro-méditerranéen entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et Israël, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie.

CONTENU : La présente décision vise à permettre l'association des 10 nouveaux États membres à l'accord euro-méditerranéen d'association entre la Communauté et ses États membres, d'une part, et Israël, d'autre part. Le protocole prévoit en outre des adaptations aux concessions agricoles accordées à Israël dans le domaine des produits agricoles transformés.

ENTRÉE EN VIGUEUR : le protocole, signé à Bruxelles 23 février 2006, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2006. Il a été appliqué à titre provisoire à partir du 1<sup>er</sup> mai 2004.